

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12693**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Arts, Lettres, Langues Mention : Lettres

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Recteur d'Académie Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

131 Français, littérature et civilisation française, 135 Langues et civilisations anciennes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours A : Lettres modernes (L1 ; L2)

Parcours B : Lettres classiques (L1 ; L2)

Parcours C : Occitan (L1 ; L2 ; L3)

Parcours D : FLE (L1 ; L2 ; L3)

Parcours E : Documentation (L1 ; L2 ; L3)

Le titulaire de la licence de lettres possède une connaissance approfondie de la culture textuelle en langue française : langue française, littérature française, et, selon les parcours, littératures étrangères en langue française (littératures francophones), littératures étrangères traduites en langue française (littérature comparée). Il possède dans ces différents domaines des compétences en lien avec l'actualité culturelle, mais aussi une compétence diachronique, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, qui le rend apte à analyser et à interpréter les phénomènes de mutation historique, dans le domaine de la langue et dans celui de la littérature.

Le titulaire de la licence de lettres maîtrise une langue étrangère au moins, il a des notions de latin, qui peuvent aller jusqu'à une compétence approfondie, selon le parcours choisi.

Sans cesse en prise, au cours de ses études, avec des expressions culturelles différentes de celle de son milieu naturel, puisqu'il travaille sur des textes de toutes époques et issues de civilisations diverses, il possède la capacité de s'adapter aisément aux autres contextes culturels.

L'approfondissement de ces compétences varie en fonction du parcours suivi lors de la formation, en plus d'être assujéti à l'étude des disciplines enseignées dans le cadre du tronc commun :

Le parcours lettres modernes privilégie les compétences dans les domaines de savoir postérieurs à l'Antiquité, ouverts sur l'altérité culturelle, qu'elle soit géographique ou diachronique.

Le parcours lettres classiques approfondit les compétences dans le domaine du patrimoine textuel et linguistique de l'Antiquité gréco-latine.

Le parcours occitan dote l'étudiant des compétences acquises grâce à l'étude des particularismes régionaux du Sud de la France, dans une démarche diachronique et socioculturelle.

Le parcours FLE s'attache à étudier la culture française à partir du point de vue des cultures étrangères.

Le parcours documentation permet au titulaire d'acquérir des compétences dans le domaine de la gestion des espaces de documentation (bibliothèques, centres d'information et de documentation, etc.)

Le titulaire de la licence de lettres développe une réactivité particulière au document écrit et au discours oral en langue française, surtout si ceux-ci mettent en oeuvre des stratégies d'écriture non ordinaires : rhétorique, art de l'allusion, effets stylistiques, sous-entendus... En bref, le titulaire de la licence de lettres est éminemment capable d'envisager un texte ou un énoncé, au-delà de leur signification immédiate, dans leurs significations implicites.

En conséquence, le titulaire de la licence de lettres est capable de mettre au service de son employeur une faculté d'analyse textuelle et situationnelle qui excède largement les compétences de la communication immédiate ou ordinaire mise en oeuvre dans le cadre de la publicité, du journalisme, ou toute situation basique d'information.

De manière complémentaire, le licencié de lettres maîtrise les stratégies de discours et d'argumentation capables de conférer à l'univers de l'écrit et du discours ses pouvoirs de nuance, de suggestion, de sous-entendu. Il est capable de mettre au service de son employeur les plus subtiles ressources de l'écrit en langue française. Rappelons que la France fut un temps gouvernée par un agrégé de lettres, qu'un Président de la République antérieur avait choisi pour premier ministre parce qu'il voulait un agrégé de lettres. La licence de lettres est le diplôme qui forme à ces compétences spécifiques.

Le licencié de lettres maîtrise donc un mode de communication irréductible aux codes traditionnels de la communication, bien qu'il puisse mettre ses compétences spécifiques au service de celle-ci, parmi beaucoup d'autres domaines.

Le titulaire de la licence de lettres est capable de :

- Décrypter tout texte ou discours rédigé en langue française, quelle que soit l'époque à laquelle il a été produit et quel que soit l'hermétisme de sa formulation, afin de consolider sa culture personnelle, d'affiner son acuité intellectuelle, et de les mettre s'il le souhaite au service d'un employeur.
- Déceler dans un texte ou discours rédigé en langue française toute allusion culturelle capable d'en infléchir la signification, afin de mieux comprendre son interlocuteur, ses références et ses valeurs, et de lui répondre.
- Produire un texte en langue française, contemporaine ou archaïsante, en mettant en oeuvre les stratégies discursives spécifiques à des situations de communication non ordinaire, afin de créer des oeuvres personnelles ou engagées au service d'un employeur.
- Traduire en français un texte en langue étrangère (anglais, espagnol, allemand, russe, selon la langue étudiée ; occitan si l'étudiant a suivi le parcours occitan), afin de répondre à sa curiosité personnelle et/ou aux besoins d'un employeur (maisons d'édition, collectivités locales, etc.)
- Traduire en français un texte en langue latine (ou grecque si l'étudiant a suivi le parcours lettres classiques, ou en ancien français si l'étudiant a suivi le parcours lettres modernes), afin de satisfaire sa curiosité personnelle, de sauver de l'oubli le patrimoine textuel du passé et/ou de répondre aux besoins d'un employeur ou d'un directeur de recherche.
- Mener une recherche sur des sources numérisées ou papier concernant la langue et la culture textuelle française, en synchronie ou en diachronie, afin d'organiser un projet culturel
- Transmettre les savoirs et les savoir-faire acquis dans les domaines de la langue, de la littérature et de la culture française ou en langue française, en synchronie et en diachronie, afin de les transmettre.
- Comprendre l'actualité culturelle et sociale, identifier les sources et les respecter pour en repérer les enjeux politiques et culturels.
- Analyser un événement culturel, en apprécier la qualité, l'originalité, son impact, afin de le présenter de manière originale sous forme d'une prestation orale ou écrite.
- Maîtriser les outils linguistiques (phonologiques, morphosyntaxiques, lexicaux, stylistiques, culturels) de la langue française, organiser ses savoirs à des fins didactiques afin d'animer des séances d'enseignement du français à des groupes de primo-arrivants (parcours FLE)
- Maîtriser les outils informatiques et de bureautique afin de les utiliser dans un contexte professionnel (secrétariat, etc.)
- Produire du sens à partir de données brutes (statistiques, schéma, notes, graphiques, etc.) afin d'en restituer une synthèse.

Formé à l'indépendance d'esprit et à la curiosité intellectuelle, le licencié de lettres, sans cesse confronté à des formes de culture éloignée par l'espace ou le temps, est conscient de la dimension plurielle et multiculturelle de la société et des systèmes dans lesquels il évolue ; il sait s'adapter à d'autres cultures, à d'autres conditions de vie et de travail. Il est conscient de la nécessité d'être mobile sur le plan géographique et il est capable de relativiser et/ou de réajuster ses propres références culturelles afin de s'ouvrir à celles des autres. Il est aussi conscient que la compréhension de ces cultures autres ne peut être juste que s'il a préalablement saisi les enjeux de sa culture native, par rapport à laquelle il peut saisir et contrôler l'écart qui la sépare des autres.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'emplois accessibles au diplômé sont :

- La recherche en littérature française, comparée, en linguistique
- Après masters enseignement et/ou concours nationaux, l'enseignement et les métiers de l'enseignement (conseiller pédagogique, documentaliste en collège ou lycée)
- Les métiers du journalisme et de la communication
- Les métiers de la culture (attaché culturel, animation culturelle, tourisme culturel...)
- Les métiers de la documentation et des bibliothèques
- Le commerce de biens relevant du domaine culturel
- Les métiers du livre (librairie, édition...)
- La linguistique
- Les métiers de la création culturelle (spectacle vivant, écriture, publication...)

Les types d'emploi sont :

- Formateur, conseiller pédagogique,
- Journaliste, chargé de communication,
- Acteur, écrivain
- animateur culturel, animateur touristique,
- Documentaliste, libraire, rédacteur, correcteur,
- Rédacteur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle

E1106 : Journalisme et information média

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi de la licence peut s'effectuer après une formation en six semestres, évalué en 180 crédits ECTS. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE).

Semestre 1 : L1

Tronc commun (22 ECTS):

Histoire culturelle, littéraire et artistique (10) ; langue française (6) ; latin (3) ; L.V. (3)

Parcours Lettres modernes (8 ECTS) : Litt. comparée (5) ; options (2) ; L.V. (1)

Parcours Lettres classiques (8 ECTS) : Langue grecque (6) ; littérature et civilisation antiques (2).

Semestre 2 : L1

Tronc commun (22 ECTS) :

Histoire culturelle, littéraire et artistique (10) ; langue française (6) ; latin (3) ; L.V. (3)

Parcours Lettres modernes (8 ECTS): Histoire culturelle, littéraire et artistique (10) ; langue française (6) ; latin (3) ; LV (3)

Parcours Lettres classiques (8 ECTS) : Langue grecque (6) ; litt. et civilisation antiques (2)

Semestre 3 : L2

Tronc commun (21 ECTS) :

Histoire culturelle, littéraire et artistique (9) ; linguistique et stylistique (5) ; LV ou latin (7)

Parcours Lettres modernes (9 ECTS) : Litt. comparée (4) ; langue médiévale (2) ; options (2) ; L.V. (1)

Parcours Lettres classiques (9 ECTS) : Etudes grecques 1 et 2 (6) ; auteur latin (2) ; L.V. (1)

Semestre 4 : L2

Tronc commun (21 ECTS) :

Histoire culturelle, littéraire et artistique (9) ; linguistique et stylistique (5) ; L.V. ou latin (7)

Parcours Lettres modernes (9 ECTS) : Litt. comparée (4) ; langue médiévale (2) ; options (2) ; L.V. (1)

Parcours Lettres classiques (9 ECTS) : Etudes grecques 1 et 2 (6) ; auteur latin (2) ; L.V. (1)

Semestre 5 : L3

Tronc commun (21 ECTS) :

Litt. française (9) ; linguistique et stylistique (5) ; L.V. ou latin (7 ECTS)

Parcours Lettres modernes (9 ECTS) : Littérature comparée (3) ; options (4) ; L.V. (2 ECTS)

Parcours Lettres classiques (9 ECTS) : Etudes latines, études grecques, auteurs (7) ; L.V. (2)

Parcours documentation (9 ECTS) : Littérature comparée (3) ; histoire du patrimoine littéraire (2) ; monde de l'édition (2) ; option (2)

Parcours FLE (9 ECTS) : Littérature comparée (3) ; stage langue inconnue (2) ; FLE didactique (2)

Parcours occitan gestion (9 ECTS) : Occitan (3) ; traduction (2) ; litt. occitane (2) ; gestion (2)

Semestre 6 : L3

Tronc commun (21 ECTS) :

Litt. française (9) ; linguistique et stylistique (5) ; L.V. ou latin (7 ECTS)

Parcours Lettres modernes (9 ECTS) : Littérature comparée (3) ; options (4) ; L.V. (2)

Parcours Lettres classiques (9 ECTS) : Etudes latines, études grecques, auteurs (7) ; L.V. (2)

Parcours documentation (9 ECTS) : Littérature comparée (3) ; techniques documentaires et gestion électronique des documents (2), l'éducation à l'image (2) ; option (2)

Parcours FLE (9 ECTS) : Litt. comparée (3) ; phonétique et grammaire (2) ; FLE didactique (2), histoire et civilisation (2)

Parcours occitan gestion (9 ECTS) : Occitan (3) ; traduction (2) ; litt. occitane (2) ; gestion (2)

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

OUI NON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		IDEM
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20070725 Arrêté du 06.05.2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

<http://dep-lettres.univ-pau.fr/live/>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Lieu(x) de certification :

Université de Pau et des Pays de l'Adour- UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, avenue du Doyen Poplawski, 64000 PAU
UFR Pluridisciplinaire Bayonne-Anglet-Biarritz, 2-31 Cours du comte de Cabarrus, 64115 BAYONNE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Pau et des Pays de l'Adour- UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, avenue du Doyen Poplawski, 64000 PAU
UFR Pluridisciplinaire Bayonne-Anglet-Biarritz, 2-31 Cours du comte de Cabarrus, 64115 BAYONNE

Historique de la certification :